

# NOTE AUX AGENTS

*Vous avez un projet professionnel et vous souhaitez effectuer :*

Un Bilan de Compétence

une Validation des Acquis

une Formation

Prenez Rdv au 0596 42-57-42 et/ou téléchargez votre dossier sur [www.anfh.fr/ MARTINIQUE/services aux agents](http://www.anfh.fr/MARTINIQUE/services_aux_agents).

Vous devez effectuer une demande à votre employeur et déposer votre dossier :

- ✓ Au service formation continue de votre établissement : 2 mois et demi avant la date de commission.
- ✓ A la délégation A.N.F.H. LAMENTIN obligatoirement en Recommandé avec AR pour examen par le Comité Territorial selon le calendrier suivant :

Commission C.F.P. du <b>22 mars 2024</b>	Commission C.F.P. du <b>17 juin 2024</b>	Commission C.F.P. Du <b>18 septembre 2024</b>	Commission C.F.P. du <b>11 décembre 2024</b>
Délai de réception ANFH Recommandé : 08/02/2024	Délai de réception ANFH Recommandé : 26/04/2024	Délai de réception ANFH Recommandé : 06/08/2024	Délai de réception ANFH Recommandé : 25/10/2024
<p><b><u>PIECES A FOURNIR :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le dossier complet contenant les trois parties (A B C) complétées et signées.</li> <li>▪ Autorisation d'absence auprès de votre employeur.</li> <li>▪ Copie du dernier bulletin de paie.</li> <li>▪ Attestation de travail prouvant votre ancienneté.</li> <li>▪ Pour la VAE : la notification de recevabilité.</li> <li>▪ Fiche descriptive de la formation, le planning et devis de formation.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET VOUS SERA RETOURNE</b></p>			